

# Enquête sur les pratiques de L'éducation artistique et culturelle Écoles et communes en France

# - Synthèse : 10 conclusions issues du rapport remis à la Cour des comptes - 30 janvier 2025

## 1/ Les projets d'éducation artistique et culturelle (EAC) naissent le plus souvent de l'initiative des enseignants

C'est au cœur de l'école, par l'initiative des enseignants dans 88 % des cas, que naissent les projets EAC (voir figure 1) avant même l'impulsion de la direction de l'école (61 % des cas) ou de la sollicitation d'acteurs culturels du territoire (47 % des cas). Pour la construction de leurs projets d'EAC, ils s'appuient généralement sur des équipements culturels de proximité (conclusion n° 2), leur commune (conclusion n° 3), leur intercommunalité (conclusion n° 4) avec, le plus souvent, le soutien d'un artiste intervenant (conclusion n° 5). Un des enjeux révélés par l'enquête est de donner confiance aux enseignants pour monter des projets d'EAC. En effet, 1/3 des écoles interrogées indiquent un manque de confiance des enseignants pour aborder certains domaines artistiques et 30 % un manque de formation.

## 2 / Les médiathèques sont des équipements de proximité qui maillent les territoires de l'EAC

79 % des écoles déclarent se trouver à moins de cinq kilomètres d'une bibliothèque et la moitié d'entre elles à la même distance d'une école de musique (figure 2). 68 % des communes (figure 3) indiquent s'appuyer sur les bibliothèques/médiathèques pour leurs projets EAC qui concernent, pour 76 % d'entre eux le domaine « Livre, lec-

*L'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (Inseac) du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) a conclu un partenariat de recherche avec la Cour des comptes pour évaluer la politique publique d'éducation artistique et culturelle (EAC) en France. L'enquête visait à répondre à trois questions évaluatives : dans quelle mesure les élèves de l'enseignement scolaire ont-ils accès à l'EAC ? Dans quelle mesure les élèves peuvent-ils bénéficier d'un parcours EAC continu et diversifié ? Dans quelle mesure la gouvernance permet-elle de garantir la qualité et l'effectivité de l'EAC ?*

*L'Inseac du Cnam a concentré ses travaux sur le bloc communal (communes et intercommunalités) et sur les écoles. L'étude a pris la forme d'une enquête par le biais de deux questionnaires à destination des 49 580 écoles primaires françaises pour l'un et d'un échantillon de 10 100 collectivités (communes et intercommunalités) pour le second. L'enquête quantitative est complétée par une enquête qualitative sur l'ensemble du territoire français et la réalisation 36 entretiens semi-directifs. La passation des questionnaires et les entretiens ont été réalisés du mois d'avril au mois de juin 2024. À l'issue de l'enquête, du nettoyage puis du redressement des données, 15 026 questionnaires sont traités pour l'enquête écoles et 1118 questionnaires pour l'enquête collectivités. 36 entretiens semi-directifs ont été retranscrits.*

*Cette synthèse présente les dix conclusions principales du rapport remis par les chercheurs de l'Inseac du Cnam / Dicen-idf EA7339 à la Cour des comptes.*

ture, écritures et oralité», et pour 63 % d'entre eux le domaine « Musique ». Sur ces territoires, les bibliothèques ou médiathèques permettent à l'EAC d'exister, même quand elle est fragile.

## 3 / Les modalités d'accompagnement des communes en matière d'EAC sont hétérogènes

Elles dépendent de leur taille (94 % des communes de moins de 3500 habitants n'ont pas de service qui prend en charge l'EAC, pour seulement 6 % de celles de plus de 3500 habitants) et de leur capacité à s'appuyer sur une politique territoriale existante ou sur des initiatives plus personnelles d'enseignants ou d'associations par exemple. Une commune sur deux (48 %) participe à la construction des projets EAC des

écoles. Pour la plupart des communes, le soutien à l'EAC se traduit par le prêt de salles (96 %) ou le prêt de matériel (64 %). Nous qualifions ainsi les territoires à levier communal qui séparent la France des communes et la France des écoles. Dans les territoires expérimentaux de l'EAC (conclusion n° 10) France des communes et France des écoles se croisent, dans les territoires professionnalisés elles se recoupent. Partout, la réussite de l'EAC passe par la coopération des acteurs.

## 4 / Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) offrent une échelle pertinente à compétence partagée qui permet le soutien à l'EAC sur l'ensemble de leur territoire, y compris en ruralité

Dans les territoires expérimentaux et créatifs de l'EAC (conclusion n° 10), les EPCI mettent parfois leurs compétences obligatoires de transports en commun au service de l'EAC. Deux tiers des communes labellisées 100 % EAC partagent la compétence culture avec leur intercommunalité contre 42 % des communes non labellisées.

## 5 / Les artistes intervenants sont un relais efficace des professeurs des écoles pour l'EAC, quel que soit le territoire sur lequel ils exercent

Deux écoles sur trois font appel à des artistes intervenants qui sont, très souvent, musiciens intervenants. Un musicien intervenant sur trois en France est recruté par un EPCI, un autre tiers par une commune (Roth, 2022). Ils sont reconnus par les professeurs des écoles pour leur expertise artistique et technique, mais également pour leur capacité à construire des projets d'EAC.

## 6 / La mobilisation de l'environnement familial des élèves est un critère essentiel pour la réussite d'un projet d'EAC

Les associations de parents d'élèves sont très présentes pour accompagner et financer les projets EAC des écoles (63 % des communes indiquent s'appuyer

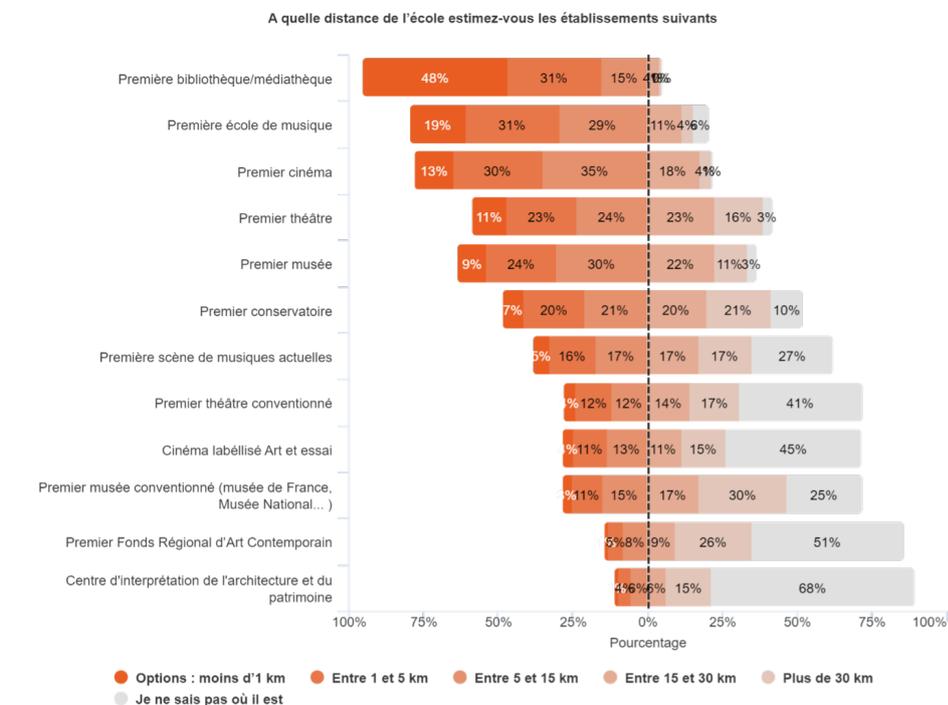


Figure 2 - Estimation de la distance des écoles aux équipements culturels et artistiques [Enquête-EAC-Écoles]

sur elles, ce qui en fait le deuxième partenaire des communes derrière les bibliothèques et médiathèques) (voir figure 3). Près de deux écoles sur trois déclarent travailler avec ces dernières pour élaborer leur politique EAC (figure 3). La présence des parents d'élèves aux sorties ou aux spectacles de fin d'année contribue à une appropriation durable des dispositifs, des œuvres et des artistes par les élèves.

## 7 / Les effets des dispositifs EAC sur les élèves participent autant d'une éducation à l'art que d'une éducation par l'art

La faible utilisation d'Adage à l'école limite l'évaluation du nombre d'élèves concernés par l'EAC (seulement 54% des écoles utilisent la plateforme). L'enquête de l'Inseac indique toutefois que 69% des élèves de la petite section de maternelle au CM2 ont été concernés par une action ou un dispositif EAC au cours de l'année 2022-2023.

53 % des répondants indiquent qu'ils ont observé chez les élèves « un goût nouveau pour les sorties culturelles et artistiques », 47 % « une meilleure compréhension des œuvres d'art », 46 % « un goût nouveau pour l'art », 32 % des nouvelles pratiques artistiques (figure 4). Ces modalités de réponses relèvent des effets « intrinsèques » de l'EAC (Coulangeon, Pereira, 2022) énoncés dans l'article 3 de la Charte pour l'EAC (« L'éducation artistique et culturelle vise à l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales. C'est une éducation à l'art »). Ainsi, 46 % des répondants indiquent avoir observé

Comment naissent les projets artistiques et culturels dans votre école ?

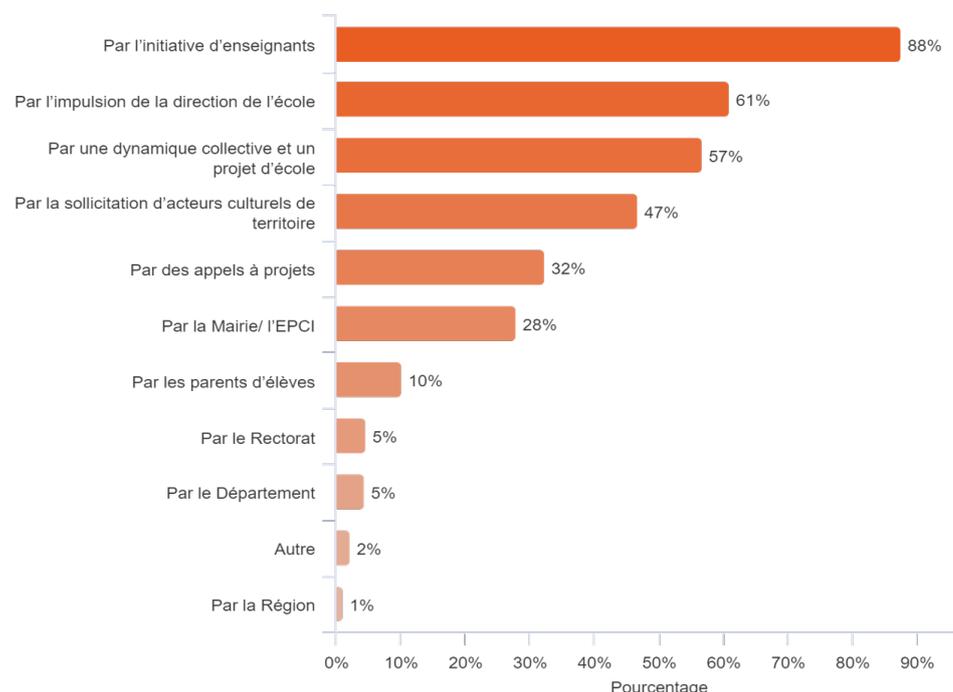


Figure 1 - La naissance de l'EAC au sein de l'école [Enquête-EAC-Écoles]

Parmi les structures suivantes, quelles sont celles sur lesquelles vous vous appuyez pour les projets EAC de votre ville ? (plusieurs réponses possibles)

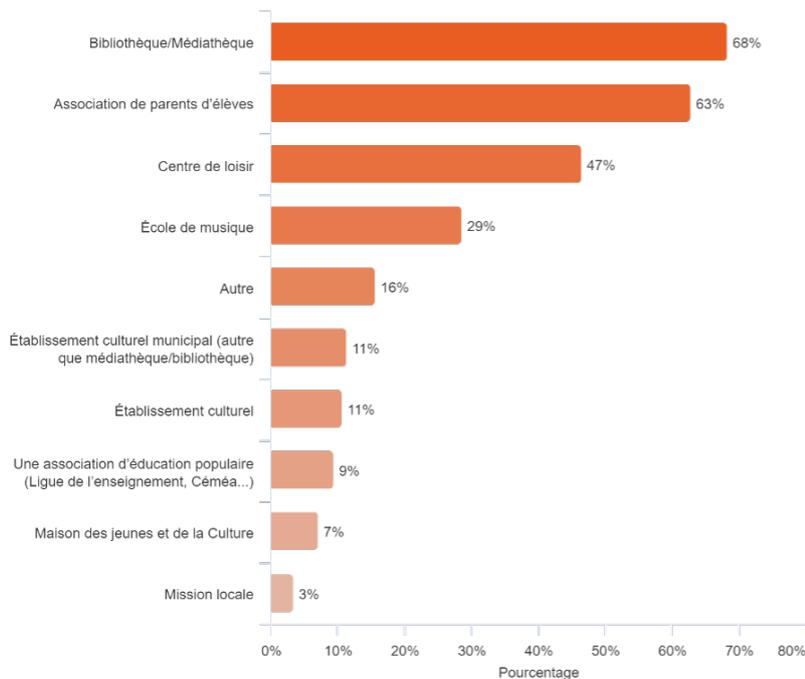


Figure 3 – Les structures supports de l'EAC dans la commune [Enquête-EAC-Collectivités]

« une réduction des inégalités sociales d'accès à la culture » chez les élèves. Les modalités qui marquent un intérêt pour les effets « extrinsèques » de l'EAC sont également représentées : « davantage d'autonomie et d'engagement » (42 %), « une amélioration du climat scolaire » (39 %), « de meilleurs échanges avec les enseignants » (33 %), « une plus grande mixité filles/garçons » (23 %) ou encore, « davantage de réussite scolaire » (13 %) : « l'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. C'est une éducation par l'art ». Article 4 de la Charte pour l'EAC.

### 8 / L'engagement dans la démarche 100 % EAC revêt un intérêt concret pour les collectivités

Deux villes labellisées 100 % EAC sur trois déclarent avoir un projet communal pour l'EAC, contre 20 % pour celles que ne sont pas labellisées. Elles accordent davantage de moyens et partagent plus souvent la compétence culture avec leur intercommunalité de rattachement. Le label 100 % EAC marque également une professionna-

lisation des acteurs en matière d'EAC ; il permet d'améliorer la coordination entre les parties prenantes et fournit des outils pour évaluer les actions déployées.

### 9 / La part collective du pass Culture permet de faire vivre cette politique publique sur les territoires où les autres dispositifs EAC sont faibles ou inexistant

11 % des communes qui ont répondu à l'enquête indiquent être inscrites à l'offre pass Culture, ce qui en fait le premier dispositif favorisant l'accès à la culture devant les contrats départementaux lecture (7 %), les contrats territoriaux d'EAC (6 %), le label 100 % EAC (5 %) ou un PREAC (1 %). L'enjeu d'extension du pass Culture au premier degré est réel : une école sur quatre indique avoir déjà dû renoncer à un projet EAC pour cause de budget insuffisant. Sur les territoires qui ne sont pas caractérisés par un contrat territorial d'EAC, le label 100 % EAC ou qui ne disposent pas d'un PREAC, la part collective du pass Culture constitue déjà pour les établissements du second degré un levier important de financement des projets.

### 10 / L'EAC en France est structurée en trois types de territoires : les « Trois France de l'EAC »

L'analyse multivariée des données fait apparaître trois types de territoires définis par différentes échelles de professionnalisation et d'engagement en matière d'EAC : **les territoires à informer et former de l'EAC** cumulent les freins à l'EAC. Ils sont géographiquement éloignés des équipements et caractérisés par la faiblesse de la présence de référents ou coordinateurs et de service culture ou EAC. Ils correspondent plu-

Avez-vous observé chez les élèves ayant participé à des projets EAC :

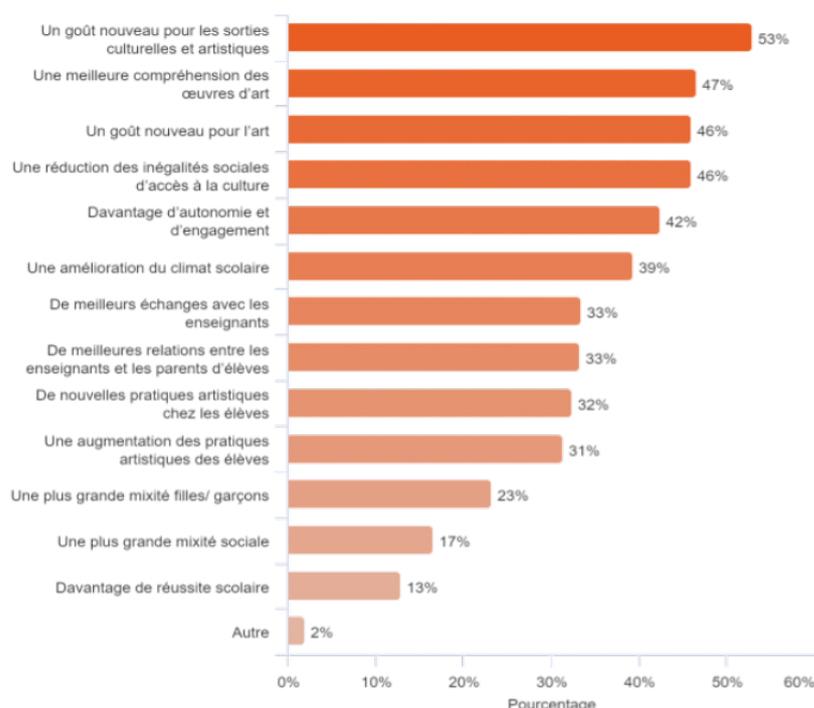


Figure 4 – Les effets de l'EAC sur les élèves [Enquête-EAC-Écoles]

tôt aux territoires ruraux de la typologie des territoires des communes pour le système éducatif (Duquet-Métayer, Monso, 2019); les intercommunalités y prennent parfois les relais des municipalités pour accompagner les écoles dans le financement des projets EAC. Dans ces territoires, l'implication des personnels enseignants et des coordinateurs de l'éducation nationale permet parfois de soutenir les piliers de l'EAC, même quand l'offre culturelle est plus faible qu'ailleurs, sans que l'EAC ne soit systématiquement énoncée comme telle.

**Les territoires expérimentaux et innovants de l'EAC** sont caractérisés par une diversité d'accès aux pratiques culturelles liée à leurs positions géographiques intermédiaires. Les écoles qui appartiennent à ces territoires sont

plus éloignées des équipements culturels et artistiques que celles qui appartiennent à des communes urbaines, mais bénéficient d'une diversité de pratiques : les élèves ont accès à plusieurs médiathèques, cinémas, centres culturels, théâtres, ce qui augmente la diversité de l'offre EAC lorsque les collectivités sont en appui de la politique éducative et culturelle. Les musiciens intervenants sont plus présents qu'ailleurs sur ces territoires. Par nécessité, c'est dans cette France intermédiaire de l'EAC que se déploie une EAC innovante qui transforme ses contraintes en opportunités; ils correspondent à une diversité de la typologie des territoires éducatifs (Duquet-Métayer, Monso, 2019) plutôt caractérisés par des zones elles aussi intermédiaires, pas uniquement au sens géographique, qui sont caractéristiques des villes centres, des

bourgs ou des petites villes; mais aussi REP, REP+. Ces territoires sont aussi fortement influencés par des facteurs extérieurs ainsi qu'à des « effets de lieu » (Bourdieu, 1993).

**Les territoires professionnalisés de l'EAC** : au-delà des territoires labellisés 100 % EAC qui appartiennent à cette catégorie, ils comptent des coordinateurs EAC, des référents EAC, des professeurs relais formés à l'EAC. La Charte pour l'EAC est affichée dans les écoles, les effets de l'EAC sont visibles tant chez les élèves que sur les enseignants, les équipements culturels et artistiques sont situés à proximité relative de l'école; ils correspondent plutôt aux territoires urbains de la typologie des communes pour le système éducatif (Duquet-Métayer, Monso, 2019).

#### Ont participé à l'Enquête sur les pratiques de l'éducation artistique et culturelle dans les écoles en France :

**Sonia Bernard-Tosser**, enseignante agréée à l'Inseac du Cnam/Draeac Bretagne – Accompagnement de l'enquête à destination des écoles; **Valérie Brayda-Brun**, enseignante certifiée/professeure relais Daac Aix-Marseille – Doctorante à l'Inseac du Cnam – Dicen-idf (EA7339) – Accompagnement de l'enquête à destination des écoles; **Alexandre Delorme**, chargé d'études à l'Inseac du Cnam – Dicen-idf (EA7339) – Réalisation et déploiement des outils de collecte des données, enquêtes de terrain, traitement des données, production des infographies, rédaction du rapport; **Cécile Duquet-Métayer**, Académie de Rennes – Conseil à l'interprétation et à la présentation graphique des données et relectures du rapport; **Emmanuel Ethis**, chercheur HDR, en charge de la direction des thèses au sein de l'Inseac du Cnam – Dicen-idf (EA7339); **Laurent Garreau**, ingénieur de recherche à l'Inseac du Cnam – Dicen-idf (EA7339) – Réalisation et déploiement des outils de collecte des données, traitement des données, aide à la rédaction du rapport; **Christophe Guillou**, professeur des écoles – Doctorant à l'Inseac du Cnam – Dicen-idf (EA7339) – Accompagnement de l'enquête à destination des écoles; **Zoé Lanieste**, doctorante à l'Inseac du Cnam – Dicen-idf (EA7339) – Comparaison avec les données Living Lab de l'EAC, réalisation et déploiement des outils de collecte des données; **Emmanuel Laot**, enseignant agréé à l'Inseac du Cnam/Draeac Bretagne – Accompagnement de l'enquête à destination des écoles; **Patrick Liebart**, enquêteur à l'Inseac du Cnam – Dicen-idf (EA7339) – Réalisation et déploiement des outils de collecte des données, enquêtes de terrain, traitement des données, aide à la rédaction du rapport; **Damien Malinas**, maître de conférences à l'Inseac du Cnam – Dicen-idf (EA7339) – Direction scientifique de l'enquête, conception, réalisation et déploiement des outils de collecte des données, traitement des données, rédaction du rapport; **Eliot Martin**, doctorant à l'Inseac du Cnam – Dicen-idf (EA7339) – Aide à la relecture des entretiens; **Stéphanie Pourquier-Jacquin**, maîtresse de conférences à l'Inseac du Cnam – Dicen-idf (EA7339) – Accompagnement de l'enquête et relectures; **Raphaël Roth**, maître de conférences à l'Inseac du Cnam – Dicen-idf (EA7339) – Direction scientifique de l'enquête, conception, réalisation et déploiement des outils de collecte des données, traitement des données, production des infographies, rédaction et mise en forme du rapport; **Mickaël Sauvage**, régisseur à l'Inseac du Cnam – Accompagnement technique de l'enquête; **Adrien Wallet**, professeur des écoles à l'Inseac du Cnam – Accompagnement de l'enquête à destination des écoles.

**Merci aux équipes du Cnam et du Cnam Bretagne** qui ont accompagné administrativement et techniquement la réalisation de l'enquête, à l'Association des Maires de France (AMF), la Fédération nationale des associations de directeurs et directrices des affaires culturelles (Fnadac), la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO), **Philippe Le Goff**, Maire de Guingamp, **Samuel Le Gaouyat**, Maire de Pontrieux, **Sylvestre Roth**, directeur de la Culture du département des Côtes-d'Armor et à l'ensemble des élus, services des collectivités, directrices et directeurs d'écoles et enseignants qui ont accepté de répondre à l'enquête. **Merci aux étudiantes et étudiants du Master « Culture et communication – Éducation artistique et culturelle, Idéation, Dynamiques et Pratiques : Arts et Techniques des Publics, Interactions et Transmission »** de l'Inseac du Cnam.

Merci à **Mireille Riou-Canals**, Conseillère maître, et aux rapporteurs chargés par la Cour des comptes de conduire l'enquête en vue de l'évaluation de cette politique publique : **Sophie Bergogne** – Conseillère Maître, **Isabelle François** – Conseillère Référendaire, **Gwenaëlle Suc** – Conseillère Référendaire, **Gilles Pernias** – Vérificateur. Merci aux membres du comité d'accompagnement de cette enquête pour la Cour des comptes : **Christophe Armanet**, Chargé de mission au pôle éducation du SGEAC, ancien chef d'établissement catholique du 1er degré; **Yolande Barbier**, Professeure d'éducation musicale au collège Émile Combes de Bordeaux, formatrice à l'EAFC en EAC et co-porteuse à la DAAC de Bordeaux du dossier histoire, mémoire et citoyenneté; **Marie-Christine Bordeaux**, Professeure des universités en sciences de l'information et de la communication, université de Grenoble; **Axelle Charpentier**, Cheffe du bureau de l'appui à l'évaluation des politiques publiques et de soutien à la recherche, DEPP du MENJ; **Laurent Escande**, Inspecteur de l'Éducation nationale, circonscription Marseille La Rose; **Vincent Guillou**, Codirecteur de l'Observatoire des politiques culturelles, Professeur associé à Sciences Po Grenoble; **Paul-Etienne Kauffmann**, Conseiller Éducation, Jeunesse, Culture, Patrimoine, Tourisme, Sports et JO Paris 2024 auprès de Départements de France; **Rachid Ouramdane**, Danseur et chorégraphe; Directeur de Chaillot – Théâtre national de la danse; **Francesca Poloniato**, Directrice du ZEF, Scène nationale de Marseille; **Anne-Charlotte Rossi**, Vice-présidente de la FCPE; **Amandine Schreiber**, Cheffe du département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation, DEPS Ministère de la Culture; **Yohann Turbet Delof**, Directeur de la culture de la ville de Saint-Denis (93); **Laurent Zameczkowski**, Porte-parole national de la PEEP et distributeur de programmes audiovisuels.

## Bibliographie

Youb A., Touahir M., Berthomier N., Octobre S., Thoumelin C. (2019), Trois élèves sur quatre touchés par au moins une action ou un projet relevant de l'éducation artistique et culturelle, Publication de la DEPP.

Barrère, A., Montoya, N., Desmitt, C., Coulangone, P., Pereira, J. & Thoumelin, C. (2022). Première partie. Le savant et le politique. Dans : Anne Jonchery éd., L'éducation artistique et culturelle : Une utopie à l'épreuve des sciences sociales (pp. 47-131). Paris : Ministère de la Culture – DEPS.

Bourdieu P. (1993), « Effets de lieux ». In Bourdieu, P., La misère du monde. Le Seuil.

Bordeaux M-C. (2017), « Pour la généralisation de l'éducation artistique et culturelle... par les territoires », Nectart, 4 (1).

Bouvet N., Cadue S., Grosclaude S., Lenormand F., Lo Giudice P., Liébart P. (2024), Projet d'Expérimentation Professionnelle et Scientifique « D'une utopie à une politique publique d'éducation artistique et culturelle : quelle place pour l'évaluation ? », travail collectif réalisé par un groupe d'étudiants de M2 de l'Inseac du Cnam.

Carrasso J-G. (2013), « Les enjeux de l'éducation artistique et culturelle », Loizeau rare.

Duquet-Métayer C., Monso O., Note d'information MEN n° 19.35 (2019), Une typologie des communes pour décrire le système éducatif, Publication de la DEPP France. Paris. Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse (MENJ). DEPP.

Ethis E., (2018), « L'éducation artistique et culturelle, principe actif et référence internationale des politiques culturelles », pp. 295-300, in : Fourreau É., dir., L'éducation artistique dans le monde. Récits et enjeux, Toulouse, Éd. de l'Attribut.

Ethis E., Fabiani J-L., Malinas D., (2008), Avignon ou le public participant. Une sociologie du spectateur réinventé, Montpellier, Éd. L'Entretemps.

Guillou L., Malinas D., Roth R. et Royon C. (2019), « Éducation artistique et culturelle » Publicationnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics.

Le Bras H. (1986), Les trois France. Odile Jacob, « Hors collection ».

Maizières F. (2013), « L'éducation musicale à l'école primaire en France », Recherche et formation 73.

Malinas D. (2008), Transmettre une fois ? pour toujours ?, Portraits des festivaliers d'Avignon, PUG, Grenoble.

Morin E. (1967), Commune en France. La métamorphose de Plodémét, Fayard, Paris.

Roth R. (2022), Enquête sur les trajectoires des musiciens intervenants en France – Synthèse #1 : trajectoires géographiques, sociales et partenariales.